



observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers  
schweizerische beobachtungsstelle für asyl- und ausländerrecht  
osservatorio svizzero sul diritto d'asilo e degli stranieri

Communiqué de presse

le 1er mars 2011

## **Le Conseil fédéral veut mieux préserver les intérêts des enfants et des jeunes étrangers**

***Le Conseil fédéral a recommandé la semaine dernière l'adoption d'une motion du Conseiller national Andy Tschümperlin demandant une amélioration de la position des enfants et des jeunes étrangers dans le cadre de la procédure d'examen des cas de rigueur.***

Constatant que seule la situation des parents est examinée de plus près, dans ce type de procédure, M. Tschümperlin exige dans une motion 10.4043 que l'on donne plus d'importance à l'intégration des enfants et des jeunes et que des directives soient données dans ce but à l'Office fédéral des migrations et aux autorités cantonales de migration. En effet, la pratique actuelle est particulièrement choquante lorsque les enfants et les jeunes concernés vivent depuis plusieurs années en Suisse, parlent couramment une langue nationale, fréquentent l'école ici et sont parfaitement intégrés.

Dans sa réponse du 23 février 2011, le Conseil fédéral rappelle le souci qu'il porte au sort des enfants et des jeunes et la grande importance qu'il accorde à la défense de leurs intérêts. Par conséquent, le Département fédéral de Justice et Police entend adresser des directives dans ce sens aux autorités fédérales et cantonales compétentes, leur enjoignant de donner plus de poids aux intérêts de l'enfant lors de l'examen des cas de rigueur.

La motion Tschümperlin fut déposée en décembre 2010 suite à la publication par l'Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers d'un rapport critique sur la procédure en matière des cas de rigueur et, en particulier, sur les effets graves qu'elle pouvait avoir pour les enfants et les jeunes.

Pour plus d'informations, prière de s'adresser à:

Claudia Dubacher, secrétaire centrale de l'ODAE-Suisse, 031 381 45 40 oder 079 658 46 12  
[claudia.dubacher@beobachtungsstelle.ch](mailto:claudia.dubacher@beobachtungsstelle.ch)

Andy Tschümperlin, 079 780 62 11  
[andy-tschuemperlin@parl.ch](mailto:andy-tschuemperlin@parl.ch)